

Procès-verbal de la réunion plénière 'Belgian GAAP' du mercredi 6 mars 2013***Présents:***

Jan Verhoeve, président, Christine Collet, Véronique Tai, Guy Giroulle, Hugo Van Passel en Thierry Lhoest, membres.

Présents par procuration:

Bart Ameye, Micheline Claes, Bruno Colmant, Catherine Dendauw en Laurence Pinte, membres.

Lors de cette réunion plénière relative à la législation belge, plusieurs sujets ont été examinés.

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants:

- le traitement comptable de la cotisation distincte sur les provisions pour pension constituées en interne ;
- une question sur la possibilité de dérogation relative à la monnaie fonctionnelle par une succursale belge d'une entreprise étrangère ;
- la reconnaissance des produits et charges concernant les intérêts, redevances, dividendes et tantièmes ;
- la détermination du capital comptable d'une succursale ;
- une question concernant la cession d'actifs et de passifs dans le cadre de la liquidation d'une association ;
- le traitement comptable des contrats d'échange ;
- la notion de consortium;
- le traitement comptable des swaps de devises et la révision de l'avis 152/1.